



Communiqué de presse - Conseil provincial du Hainaut - 22 janvier 2019

LA DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU HAINAUT : UN PROJET AMBITIEUX... DANS UN CONTEXTE INCERTAIN

C'est une feuille de route pour les six prochaines années qui reprend les axes majeurs sur lesquels la Province de Hainaut travaillera au cours de la mandature, une feuille de route qui réaffirme l'objectif principal de toutes ses actions : le bien-être des citoyens. Le Conseil provincial du Hainaut a voté, ce 22 janvier 2019, la Déclaration de Politique Générale (DPG) proposée par le Collège provincial.

Le contexte institutionnel est incertain : il est marqué par l'intention du gouvernement wallon de transférer plusieurs compétences provinciales, avec de possibles conséquences sur le personnel. Au-delà du débat politique, c'est le service au citoyen qui prime et mobilise : le Hainaut réaffirme un projet politique ambitieux qui sera prochainement traduit en actes concrets au travers d'un plan stratégique et opérationnel, ADhésioN 3.0.

La Province se veut, plus que jamais, **partenaire des citoyens, des associations et des communes**, par la mise en œuvre de plusieurs objectifs-phares.

> Priorité à l'enseignement avec la généralisation du numérique dans les écoles provinciales (smartschool et e-learning), une lutte accrue contre le décrochage et l'augmentation du nombre de cantines durables.

> Priorité à la formation avec le développement d'une école de cadets et d'outils mis au service des acteurs de la sécurité.

> Priorité à la culture et aux enjeux touristiques avec le déploiement d'un catalogue collectif pour l'ensemble des bibliothèques hainuyères, l'émergence d'un pôle de lecture publique, le soutien à la jeune création et la mise en valeur du riche patrimoine hainuyer et des espaces muséaux.

> Priorité à l'intégration sociale avec la poursuite de la sensibilisation au handicap et la mise en réseau des acteurs de l'intergénérationnel face aux enjeux du vieillissement.

> Priorité à la qualité de vie des citoyens avec le renforcement de la prévention contre les inondations et la mise en œuvre d'un programme de lutte contre les inégalités sociales de santé avec les opérateurs locaux.

Le développement durable au sens le plus large, de l'environnement à l'écodéveloppement territorial, en passant par la mobilité ou encore la transition numérique, figure ainsi parmi les enjeux autour desquels s'axera le nouveau plan ADhésioN.

Au cœur de ce dispositif, la Province de Hainaut veut renforcer ses démarches de supracommunalité particulièrement appréciées par les communes et les CPAS, et s'ouvrir davantage à l'implication citoyenne.

« Cette législature sera décisive et pas uniquement en raison des modifications envisagées par le pouvoir tutelle, estime le Collège provincial. Elle sera décisive parce qu'il s'agira de réconcilier le citoyen avec la démocratie. La Province de Hainaut veut relever ce défi en tablant à la fois sur son expérience, son expertise mais aussi sur son rôle de charnière entre les niveaux de pouvoir et sur sa capacité à fédérer les communes ».

Pour y parvenir, le Hainaut continuera sa mutation interne (réduction du nombre d'asbl, rénovation du patrimoine selon les concepts du développement durable, contrôle interne et amélioration du bien-être au travail). Il veillera également à réduire ses dépenses de fonctionnement pour mieux préserver des moyens en faveur des politiques externes et de la supracommunalité.

Le Collège provincial réclame toutefois la neutralité budgétaire, il considère comme *« inacceptable de faire peser sur la Province des charges nouvelles non compensées financièrement »*. Il répète, au travers de cette Déclaration de politique générale, qu'il n'accepte pas la méthode adoptée par le Gouvernement wallon pour d'éventuels transferts de compétences et ne transigera pas sur l'emploi, dont la préservation est, comme la garantie du maintien du service au citoyen, un pré-requis essentiel.